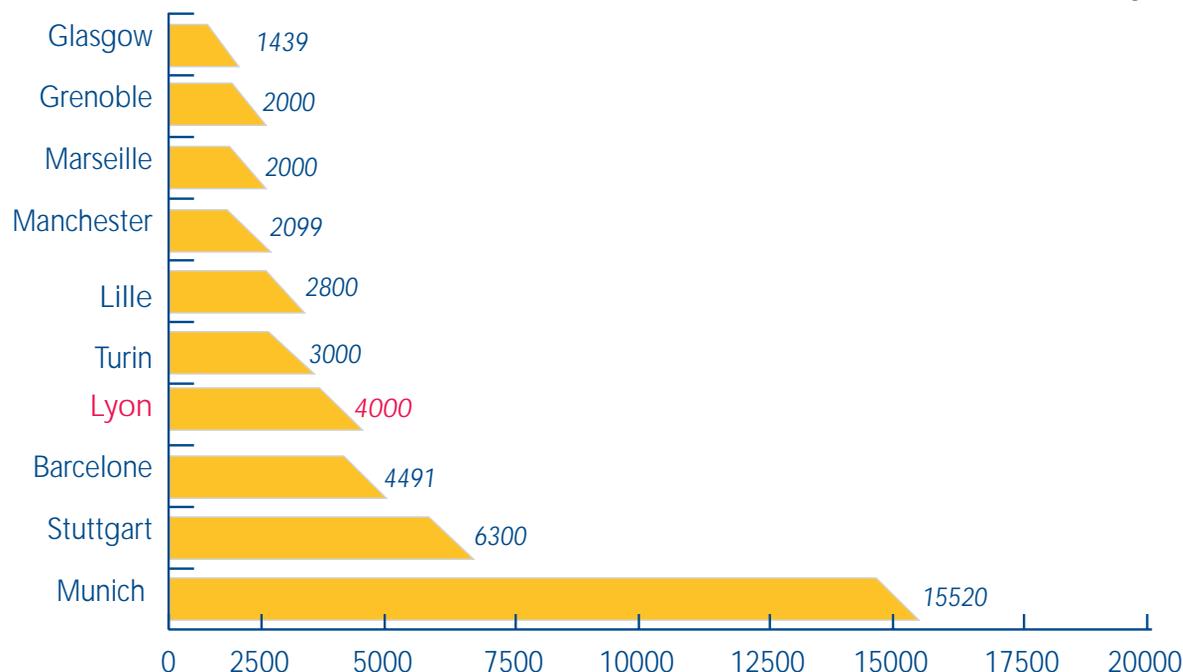


LE PARC D'IMMOBILIER DE BUREAUX

Comparaison des tailles des parcs des métropoles du panel Millénaire 3 en 2001 (en milliers de m²)



Source

Jones Lang Lassalle - Fiche réalisée par Algoé

Pour comprendre

- Les données sont issues des agences en Europe de J.L.L. Elles sont fondées sur la connaissance du marché qu'ont les experts de Jones Lang Lassalle (activité du cabinet + estimation de l'activité du marché).
- Le recensement de l'ensemble des surfaces de bureaux (c'est à dire des locaux ayant une destination exclusivement tertiaire) permet de mesurer la taille des marchés et de classer ainsi les métropoles. Un parc important représente plusieurs avantages : il offre pour les entreprises un choix important d'immeubles ; pour les investisseurs aussi, mais avec en plus une "garantie" de pouvoir vendre leurs actifs sans perte de valeur.

Commentaire

- L'agglomération lyonnaise figure au 4^{ème} rang, avec un parc (4 millions de m²) à peu près équivalent à celui de Barcelone (4,5 millions de m²). Les villes allemandes se détachent, notamment Munich avec un parc de plus de 15 millions de m².
- Au niveau français, le parc lyonnais représente près de deux fois celui de Lille et de Marseille.
- Les villes anglaises ont par contre un parc immobilier très réduit : celui de Manchester est légèrement supérieur à celui de Grenoble et Marseille.